



## CHOLONGE & C°

De nombreux regroupements intercommunaux jouent un rôle important dans la vie de notre commune sans pour autant nous en rendre compte. Pour y voir plus clair, essayons de les recenser et les présenter en quelques mots.

**Communauté de Communes de la Matheysine** : Cette structure regroupe dix communes du plateau. Ses missions sont le développement économique et l'aménagement de l'espace. Elle intervient également dans l'aménagement et l'entretien de la voirie, la protection et la mise en valeur de l'environnement, la politique du logement social, la culture, le sport, l'éducation et diverses actions sociales. La politique actuelle favorise les regroupements de ce type. Cette tendance laisse à penser que dans les prochains mois toutes les communes devront appartenir à une communauté de communes aux compétences élargies.

**Syndicat Intercommunal du Regroupement Pédagogique de Laffrey** : Certainement le plus connu, il regroupe les communes de Laffrey, Saint Barthelemy de Séchillienne, Saint Théoffrey et Cholonge. Il s'occupe d'accueillir dans les meilleures conditions possibles nos chers petits. L'ambition de ce mandat est de parvenir enfin à construire une nouvelle école.

**Syndicat Intercommunal d'Assainissement des Lacs de Laffrey et Petichet** : Il est composé des trois communes riveraines (Laffrey, Petichet, Cholonge). Il a pour objet l'assainissement collectif (contrôle des raccordements au réseau public, collecte des eaux usées, création et entretien des réseaux) et la protection de la qualité de l'eau des lacs.

N'oublions pas le SICTDM (Traitement de nos ordures ménagères) et le Syndicat des piscines.

## AGENDA

- 20 et 27 mars 2011 : Elections cantonales.
- 15 février au 31 mars 2011 : Concours photo. Trois photos par participant..
- 10 avril 2011 : Concours photo pour enfants. Préau de l'école, de 15h00 à 17h00 pour le concours. Remise des prix à 18h00.
- 28 mai 2011 : Verticale du Grand Serre.
- 4 - 5 juin 2011 : Rallye de la Matheysine. Spéciale des lacs le 5 juin.
- 18 juin 2011 : Matheysienne, randonnée VTT nocturne.

## 2010 / 2011 : BILAN ...



Dans le cholongeard numéro 5, nous vous avons annoncé que l'année 2010 marquerait une pause dans les investissements communaux. Elle a permis de prendre un second souffle et ainsi de poursuivre l'amélioration de notre cadre de vie en 2011. Les idées sont nombreuses mais leur réalisation dépendra des subventions allouées. Celles-ci sont en baisse et leur diminution impacte grandement les capacités d'investissement des petites communes comme la nôtre.

Dans ce climat d'abstinence, 2010 a malgré tout vu quelques travaux se réaliser : réfection du mur du chemin muletier, réouverture des pistes de ski de fond, installation et inauguration d'un sentier botanique. Par ailleurs, l'année a été rythmée par des événements culturels et sportifs : Verticale du Grand Serre, la guerre de Troie n'aura pas lieu, Grenadou, cinéma de plein air avec concert en première partie de soirée, 25 ans du CNC, concert du chœur des Ecrins, ronde de Noël, ...

## ... ET PERSPECTIVES

2011 s'annonce sous le signe de nouveaux projets. De nombreux dossiers de subventions ont été déposés. De leurs attributions dépendront les chantiers suivant :

- Réhabilitation des fours communaux aux Josserands et à la Coirelle
- Route pastorale du Grand Serre
- Profilage du bois de l'aigle
- Goudronnage de la cour de l'école
- Réfection de la voirie communale des Josserands
- Mise en place de Molok pour améliorer la collecte des déchets ménagers
- Installation de sanitaires dans le cadre de l'aménagement des lacs
- Remise en état de la piste de Canier
- etc...

Le budget 2011 qui sera présenté dans le prochain numéro, nous apportera plus de précisions sur l'avancée de ces différents projets.



## LE MOT DE L'ÉQUIPE

*Ni satisfaction, ni désolation...*

... il n'y a que des solutions ! Il faut savoir résoudre ses problèmes. Les aides financières se font de plus en plus rares. A nous de faire preuve d'imagination pour les obtenir et les utiliser au mieux.

Vivons paisiblement notre petite commune et réjouissons-nous :

- D'une notoriété grandissante du sommet du Grand Serre au bord de notre lac. Quelle chance de constater l'augmentation de notre population.
- De voir naître une association « vivre à Cholonge » pleine d'avenir et de promesses pour une commune encore plus dynamique et conviviale.
- De ressentir une intercommunalité grandissante qui nous permet de bénéficier de services publics de qualité qui ne pourraient exister à notre échelle communale.

Mais restons vigilants pour qu'en 2014 (réforme territoriale) notre territoire de montagne ne soit pas victime d'un exode politique et perde toute représentativité au niveau départemental et régional (1 représentant pour 25 000 habitants, soit un représentant pour tout le sud Isère).

Gardons notre optimisme et bâtissons ensemble notre avenir en 2011.

L'équipe municipale

Si vous avez des idées, des photos, des articles... ils sont les bienvenus. Vous pouvez nous les déposer en mairie ou via internet à l'adresse suivante :

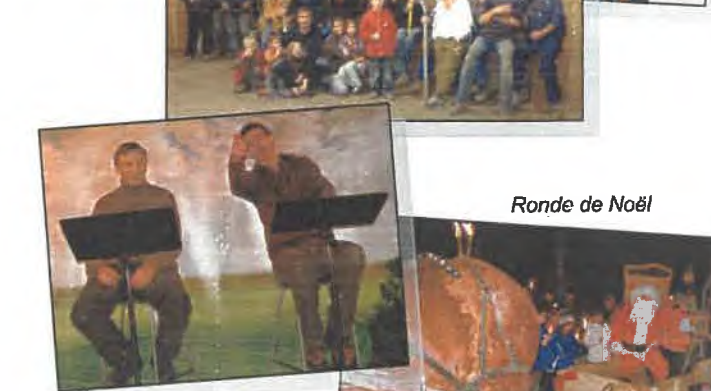
lecholongeard@hotmail.fr

Vous avez une jolie vision de Cholonge que vous désirez partager. Envoyez-la nous, elle pourrait devenir le bandeau du prochain numéro. Une seule contrainte : ce doit être un panorama de Cholonge au printemps. Abonnement cadeau d'un an au Cholongeard à tous les participants !

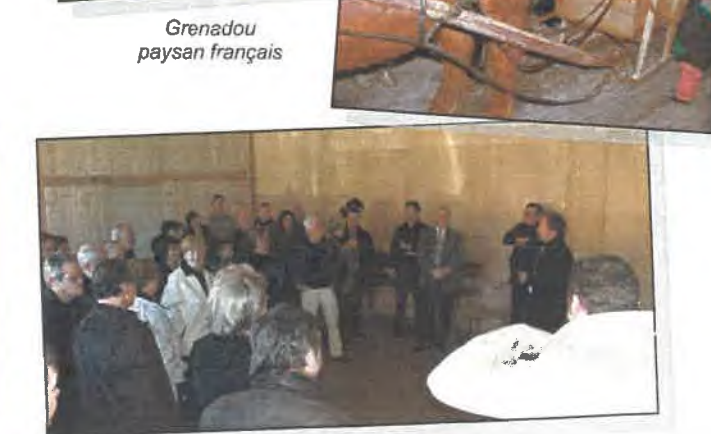


## CHOLONGE EN IMAGES

Journée citoyenne



Ronde de Noël



Vœux du maire

## VIVRE A CHOLONGE

Suite à l'assemblée générale extraordinaire du 9 novembre 2010, « l'Association Sport et Loisirs » a pris un nouvel essor. Elle s'appelle dorénavant « Vivre à Cholonge » et ambitionne de dynamiser la vie du village à travers de nombreuses activités.



Sa première action nous a permis de terminer l'année 2010 sur un bel événement autour des fêtes de Noël. Une ronde contée aux flambeaux a réuni au village près de 180 personnes.

L'association a désormais un site internet qui est avant tout celui des cholongeards : [www.vivreacholonge.fr](http://www.vivreacholonge.fr). N'hésitez pas à le consulter régulièrement et à le faire vivre. Vous pouvez également envoyer vos messages et vos idées à l'adresse mail : [vivre.a.cholonge@gmail.com](mailto:vivre.a.cholonge@gmail.com).

L'année 2011 démarre et de nouveaux projets sont d'ores et déjà en route.

Un concours photo adulte et enfant est lancé sur le thème "Couleurs locales". Les adultes (+ de 18 ans !) doivent envoyer leurs photos (trois maximum) à l'adresse mail de l'association entre le 15 février et le 31 mars 2011. Pour les enfants le concours photo se déroulera le dimanche 10 avril 2011 de 15 h à 17 h. Le rendez-vous est fixé à la mairie et chaque enfant devra venir avec son propre appareil photo numérique. Les trois plus belles photos de chaque concours seront primées. La remise des prix se déroulera le dimanche 10 avril à 18 heures autour d'un apéritif au préau de l'école. Les photos primées seront exposées en mairie.

L'organisation du prochain 15 août est également en marche. On attend également vos idées.

Enfin, du côté sportif, une sortie VTT et une course d'orientation devraient être proposées avec l'arrivée du printemps. Un stage de tennis et l'organisation d'un tournoi devrait également voir le jour pour le début de l'été.



## GRRRR ... CA GROGNE !



Bien que nous l'ayons signalé dans un numéro précédent, nous continuons à recevoir des plaintes concernant la divagation des chiens. Les propriétaires de ces animaux ne se rendent peut-être pas compte, que même si leurs chiens sont gentils, ils peuvent provoquer :

- des réactions de crainte
- des accidents (véhicules, chutes, ...)
- l'éparpillement des poubelles
- etc...

En outre, le fait de laisser divaguer un animal est puni par une contravention de seconde catégorie (150 €, article R.622.2 du code rural). Nous demandons donc aux propriétaires de ces animaux de faire preuve de civisme et respecter la quiétude du village.

## BRRRR ... CA GLISSE !

Une petite chute, deux petites chutes... et puis s'en vont ! Après un démarrage nous ayant contraint à sortir nos chaînes et nos pelles, ce début d'année se montre particulièrement clément en matière d'enneigement. Mais n'oublions pas que notre commune se situe aux environs des 1 000 mètres d'altitude, que l'hiver il fait froid et qu'il serait donc normal que des chutes de neiges pointent le bout de leurs flocons.



Quelques incidents étant survenus lors des premiers événements neigeux de cette saison, il nous paraît utile de rappeler certains points importants dans ces conditions.

- Entre Cholonge et ses hameaux, la commune doit déneiger 18 km de voirie, sans compter les temps de « promenade » entre les différents sites. La vitesse pour déneiger efficacement n'excède pas 10 km/h. Il faut donc au minimum trois heures pour terminer une rotation. A titre d'exemple, la chute de Noël a nécessité six passages avant l'accalmie et une voirie dans un état satisfaisant. Nous vous laissons faire le calcul...
- Pour effectuer ce travail, nous disposons de deux équipes : le tracteur communal et celui de l'entreprise CHALON, titulaire du contrat de déneigement.
- Pour leur faciliter la tâche et éviter que votre véhicule soit endommagé, nous vous recommandons d'éviter de stationner sur les espaces publics (chaussée, bas côtés, parking, etc.). Lorsque vous y êtes contraint, merci de déplacer dès que possible votre véhicule afin de permettre de finaliser le déneigement.
- Un peu de discipline et de solidarité permettront de passer cette période dans les meilleures conditions. En déneigeant, il se crée inévitablement des bourrelets. Les équipes ne peuvent pas tous les enlever, à chacun d'entre nous de « nettoyer devant sa porte ». Il est également nécessaire lorsque l'on vit dans notre région d'être convenablement équipé (pneus neige, chaînes, pelle, etc.).
- De la pouzzolane est mise à disposition des usagers dans différents dépôts (hameaux et village). N'hésitez pas à nous en servir à bon escient. Celle-ci n'est utile que dans les zones sensibles (forte pente, virage) et lorsque la neige commence à se transformer en glace. Dans les autres cas, une vitesse adaptée permet de circuler en toute sécurité. La pouzzolane n'a aucune efficacité sur la neige fraîche ou lorsqu'il neige (elle serait recouverte immédiatement). De plus, vu l'étendue du réseau, il est impossible de couvrir l'ensemble de la voirie ; sans compter ensuite le temps nécessaire pour la nettoyer.

En respectant ces quelques principes de bon sens, ensemble, nous saurons affronter avec sérénité les prochains flocons.

## ASSOCIATION DES RIVERAINS DE LA BERGOGNE

### Sorties collectives :



Les belles journées de l'été 2010 ont encore donné la possibilité à l'association d'organiser 8 balades pendant les mois de juillet et d'août.

Comme à l'accoutumée, ces sorties ont été préparées et encadrées par Daniel Ferlet, le lieu de la randonnée étant chaque fois affiché sur le haut et le bas de la Bergogne quelques jours auparavant.

Dans la plupart des cas, les circuits étaient composés de deux itinéraires pour le même lieu : l'un facile avec peu de dénivellée et une variante un peu plus difficile et/ou plus longue afin d'intéresser le plus grand nombre de participants.

En moyenne, nous avons eu la participation de 5 à 15 marcheurs dont Simone Pavageau de la Fayolle et Christiane Guillet, de Petichet.

Toutes ces sorties ont été vraiment très agréables et se sont déroulées dans une joyeuse ambiance.

Si tout va bien, nous poursuivrons encore cette initiative l'an prochain.

### Fabrication du pain au Four Banal et repas pris en commun :

Deux journées « four » très sympathiques ont également eu lieu :

L'une le 12 juillet avec repas pris ensemble chez la famille Ferlet. Dix sept personnes ont dégusté les petits plats de chacun, cuits au four banal de La Bergogne. Notre Maire, Georges Ruelle nous avait fait l'amitié de venir partager cet amical repas avec nous.



La seconde, le 9 août, avec repas chez Madame Vallé. Par ces temps de forte chaleur, c'est toujours un grand plaisir de profiter de la fraîcheur des ombres de son parc. Trente et une personnes étaient présentes ; outre les membres de l'association, Georges & Brigitte Ruelle ainsi que le père de Georges (que nous avons accueilli avec beaucoup de joie !), plusieurs enfants et quelques amis étaient venus se joindre à nous pour cette journée pleine de gaieté et de bonne humeur.

Pour 2011, une sortie à Ceillac d'une ou 2 journées est envisagée, les informations détaillées seront précisées lors de l'Assemblée Générale qui aura lieu cette année pendant les vacances de Pâques.

## ETAT CIVIL 2010

### Naissance :

- Ewan GERMAIN

### Décès :

- Adeline ACHARD - 3 avril 2010

### Mariages :

- Véronique BRIAN et Franck VERGIER - 3 juillet 2010
- Aurélie RIO et Nathan DAUMERGUE - 21 août 2010

### Nouveaux arrivants :

- Andrée BOUDET et Manuel ROUHIÈRE
- Géraldine VIENNET
- Julien et Mélanie PAGES (félicitations pour la petite Louise née le 7 janvier 2011)
- Maurine LAMBERT

Nous invitons tous les nouveaux arrivants à se signaler en mairie.

N'hésitez à transmettre votre adresse mail en mairie afin d'être informé le plus rapidement possible des nouvelles locales.

## EN BREF

- Le choix de l'urbaniste nous accompagnant sur la mise en place du nouveau PLU a été voté lors du dernier conseil municipal. C'est la société Pierre BELLIRIZ et partenaires qui a été choisie.
- Coupe affouagère : Les affouagistes sont invités à venir signer le règlement d'exploitation de la coupe en mairie. Le tirage au sort des lots se fera en mairie le 12 mars 2011 à 14h00.
- Lors de la dernière journée citoyenne du 13 novembre 2010, de nombreux travaux ont été effectués. Merci à tous les participants pour leur contribution à rendre notre village plus attrayant. Rendez vous pour la prochaine journée.
- Inscriptions rentrée scolaire 2011. Après avoir retiré le papier de pré-inscription en mairie, vous pourrez inscrire les enfants nés en 2008 à l'école de Laffrey dès le 14/03/2011, les lundis de 9h00 à 16h00, munis du livret de famille et de leur carnet de santé. En cas d'impossibilité vous pouvez prendre rendez-vous au 04 76 73 16 97.
- Ficus d'intérieur, 2,5 mètres de haut et 1,5 de diamètre, cherche maison d'accueil avec lumière et espace. Contactez Conchi ETESSSE à la mairie aux heures d'ouverture. Tél : 04 76 83 91 27.